



INFORMATION POUR LES FEMMES EN ÂGE DE PROCREER, APRES CHIRURGIE BARIATRIQUE

Une grossesse après chirurgie bariatrique est à risque d'entraîner une prématurité, un petit poids pour l'âge gestationnel, des déficits nutritionnels ... Elle nécessite donc une prise en charge multidisciplinaire, avec un suivi nutritionnel régulier, avant et pendant la grossesse.

Vous désirez une grossesse :

☞☞ Contactez votre médecin traitant, votre médecin diabéto-endocrinologue ou votre médecin nutritionniste 3 mois avant la conception et avant l'arrêt de la contraception :

Pour réaliser les examens biologiques suivants :

- NFS
- Ionogramme, urée, créatininémie, magnésémie
- Ferritinémie, coefficient de saturation de la transferrine
- TP
- Calcémie corrigée, 25OH vitamine D3, PTH, albumine, préalbumine
- Vitamines A, B1, B9, B12, zinc, sélénium
- Cuivre : si anémie réfractaire au fer oral
- Vitamine K, B6, C, E, PP : si signes neurologiques ou carences multiples et profondes

Bilan à compléter selon les comorbidités associées, votre traitement et les symptômes cliniques évocateurs de carence.

↪ ↪ Quelques soit le type de chirurgie prendre 3 mois avant le début de la grossesse :

Si suivi nutritionnel régulier :

- Acide folique 0,4 mg: 1 cp/j (jusqu'à 12 semaines d'aménorrhée SA)
- Reste substitution habituelle (si bien suivie et multivitamine adaptée)

Absence de suivi régulier quel que soit le type de chirurgie (absence de dosage biologique dans l'année précédente, déficits connus non corrigés) :

- Acide folique 0,4 mg: 1 cp/j (jusqu'à 12 SA)
- Multivitamine type : Azinc Forme et Vitalité: 2 gel/j ou Alvityl vitalité : 1 /jour ou Surgiline 2 cp/j ou WLS optimum/forte : 1 cp/j
- Tardyferon 80 mg ou Fumafer 66mg : 1 cp/j
- Vitamine B12 1000 µg: 1 ampoule à boire par semaine

Après bilan biologique complet : supplémentation d'un éventuel déficit

Au cours de la grossesse :

Toute douleur abdominale et/ou vomissement inhabituel doit faire demander l'avis en urgence d'un chirurgien digestif.

L'apport journalier recommandé en protéines est d'au moins 60 g. En cas de difficulté alimentaire, d'amaigrissement, de prise de poids au-delà des recommandations, ou d'apports énergétiques ou protidiques manifestement insuffisants, il vous sera recommandé une prise en charge diététique renforcée voire des suppléments protéiques.

Un bilan biologique nutritionnel complet sera effectué tous les 3 mois, et 3 mois après l'accouchement.